

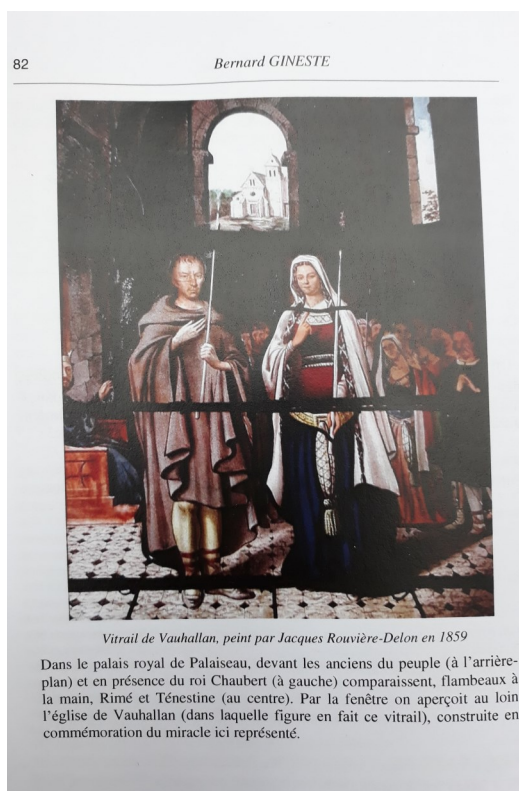
Le Syndicat d'Initiative de Vauhallan est, depuis 1989, membre de la Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix.

Dans son dernier bulletin annuel n° 90 (2021)¹, l'historien Bernard Gineste y relate son enquête documentée et passionnante de 78 pages, sur « *ce qui paraît être le plus ancien événement dont l'histoire fasse mention sur le territoire de l'actuelle Essonne... Il s'agit d'un miracle qui se serait produit vers 512 à la cour du roi Chaubert, ou si l'on préfère Childebart, dans son domaine rural de Palaiseau, par l'entremise de deux saints venus du Mans, saint Rimé et sainte Ténestine, en latin mérovingien Rigomerus et Thenestina. Ces deux saints étant accusés d'avoir fauté contre la chasteté, le roi en appelle au jugement de Dieu. Il demande pour preuve de leur innocence que s'allument d'eux-mêmes les cierges qu'ils ont en main, et le miracle se produit.*

En mémoire de quoi on érige un nouveau lieu de culte, sur le site de l'actuelle église de Vauhallan ».

Un vitrail peint par Jacques Rouvière-Delon en 1859, et divers objets situés dans l'église Saint Rigomer, Sainte Ténestine, évoquent cet événement historique remontant à 1510 ans.

1 : Bulletin SHAEH consultable au SI Vauhallan



Sainte Ténestine, bois peint du XVIIIe siècle, église de Vauhallan